

MANAGER D'ETABLISSEMENT MARCHAND

Titre Professionnel Manager d'Etablissement Marchand

Titre de niveau 5 enregistré au RNCP par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion par Décision de France Compétences en date du 04/12/2025

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41853>

Compétences visées :

- Animer l'équipe de son périmètre ;
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de son périmètre ;
- Accompagner la performance individuelle des collaborateurs de son périmètre ;
- Contribuer aux processus de recrutement et d'intégration des collaborateurs de son périmètre ;
- Gérer l'approvisionnement de son périmètre ;
- Organiser et mettre en œuvre le merchandising de l'offre de produits et de services de son périmètre ;
- Participer à l'amélioration de l'expérience client de son périmètre ;
- Analyser la performance commerciale de son périmètre ;
- Analyser la rentabilité de son périmètre ;
- Proposer des actions correctives à sa hiérarchie et assurer le suivi du plan d'actions de son périmètre.

Public visé :

- Tout public

Durée du programme :

- A partir de 600 heures

Prérequis :

- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Maîtrise de la langue française.
- BAC ou Titre de niveau 4 ou 2 ans d'expérience en management.

Tarif : A partir de 3200€ TTC

Modalités de financement : CPF, Plan de développement des compétences, Alternance (OPCO), France Travail, auto-financement.



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Modalités d'admission :

- Entretien de positionnement ;
- Test de positionnement.

Localisation et accessibilité :

Distanciel (hors examens qui auront lieu dans nos locaux situés à La Valette du Var).

Nos locaux sont adaptés pour accueillir les personnes en situation de handicap. Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour échanger sur les modalités de suivi de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Cette formation peut être modularisée, individualisée selon profil.

Lors de la formation plusieurs méthodes et techniques sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence.

Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation.

Les techniques utilisées sont : le travail de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôle, étude de cas et brainstorming.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire, étude de cas, quiz.

Modalités de validation :

Titre professionnel de niveau 5 : Manager d'Etablissement Marchand

- Mise en situation professionnelle : 04 h 00 min

Tous les candidats passent cette épreuve en même temps, en présence d'un surveillant.

La mise en situation professionnelle se présente sous forme d'une étude de cas.

L'étude de cas se déroule dans un contexte d'un établissement marchand fictif.

A partir de consignes, le candidat réalise différents travaux en lien avec l'activité « Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand ».

Pour réaliser les travaux demandés, le candidat dispose :

- *d'un dossier papier comprenant les consignes et les documents nécessaires ;*
- *d'un dossier numérique comprenant les maquettes préétablies nécessaires.*

Le candidat effectue ces travaux sur un poste de travail à l'aide d'outils bureautiques (logiciels de traitement de texte et de tableur). Il imprime ses travaux.

Le jury évalue les travaux du candidat avant l'entretien technique.

- Entretien technique : 01 h 30 min

L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.

Il comporte trois parties :

- *Pendant 30 minutes, le candidat prépare la présentation de ses travaux réalisés pendant la mise en situation.*
- *La présence du jury n'est pas requise, un surveillant est présent.*



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



- Pendant 10 minutes, le candidat présente son travail au jury.
- Pendant 50 minutes, le jury échange avec le candidat sur ses travaux. Le jury peut proposer des simulations de cas pratiques en lien avec l'étude de cas de la mise en situation professionnelle.

- Questionnement à partir de production(s) : 02 h 10 min

Le questionnement à partir de productions se déroule à l'issue de l'entretien technique.

En amont de l'épreuve, le candidat réalise :

- un document et un support de présentation de type diaporama relatif à l'activité « Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand » ;
- un document et un support de présentation de type diaporama relatif à l'activité « Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand ».

Le jury prend connaissance des deux documents avant le questionnement.

Pendant 20 minutes, le candidat présente le diaporama relatif à l'activité « Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand ».

Pendant 40 minutes, le jury questionne le candidat à partir de sa présentation. Le jury peut proposer des simulations de cas pratiques en lien avec les productions du candidat.

Pendant 25 minutes, le candidat présente le diaporama relatif à l'activité « Manager l'équipe sous sa responsabilité au sein de l'établissement marchand ».

Pendant 45 minutes, le jury questionne le candidat à partir de sa présentation. Le jury peut proposer des simulations de cas pratiques en lien avec les productions du candidat.

- Entretien final : 00 h 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

- Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 55 min

Le candidat issu d'un parcours de formation réalise les productions à partir de ses travaux et de ses observations lors d'une période en entreprise d'une durée minimale de 280 heures pour le titre professionnel. La période en entreprise est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles.

Possibilité de validation par Certificat de Compétence Professionnelles (CCP).



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



Programme :

Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand (250 heures)

- Animer l'équipe de son périmètre ;
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de son périmètre ;
- Accompagner la performance individuelle des collaborateurs de son périmètre ;
- Contribuer aux processus de recrutement et d'intégration des collaborateurs de son périmètre.

Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand (100 heures)

- Gérer l'approvisionnement de son périmètre ;
- Organiser et mettre en œuvre le merchandising de l'offre de produits et de services de son périmètre ;
- Participer à l'amélioration de l'expérience client de son périmètre.

Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand (250 heures)

- Analyser la performance commerciale de son périmètre ;
- Analyser la rentabilité de son périmètre ;
- Proposer des actions correctives à sa hiérarchie et assurer le suivi du plan d'actions de son périmètre.

Equivalences et passerelles :

NC

Débouchés :

Le manager d'unité marchande exerce son activité au sein de structures telles que :

- Grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées ;
- Boutiques ;
- Négoces interentreprises ;
- Commerce à distance ;
- Autre établissement marchand.

Type d'emplois accessibles :

- Manager de rayon ;
- Manager d'espace commercial ;
- Manager de surface de vente ;
- Manager d'univers commercial ;
- Manager de rayon fabrication alimentaire / frais ;
- Manager de rayon non alimentaire ou alimentaire / sec ;
- Responsable / animateur ;
- Responsable de magasin ;
- Gestionnaire de centre de profit ;
- Chef de rayon ;
- Responsable de boutique ;
- Gérant de magasin ;



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



- Responsable de succursale ;
- Responsable de point de vente ;
- Responsable de département.

Poursuite d'études :

NC

Voie d'accès :

Formation accessible par Certificat de Compétence Professionnelles (CCP).

Délais d'accès :

Entrées et sorties permanentes. Habituellement, les accès sont ouverts 48 heures ouvrées après la réception du dossier complet et la validation du financement.

Indicateurs de résultats en parcours initial :

Taux de réussite	A venir
Taux de poursuite d'études	A venir
Taux d'insertion global à 6 mois (2024 - selon la fiche France Compétences)	76%
Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (2024 - selon la fiche France Compétences)	65%
Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (2024 - selon la fiche France Compétences)	68%

Indicateurs de résultats en alternance :

Taux de réussite	A venir
Taux de poursuite d'études (selon Inserjeunes)	26%
Taux d'interruption en cours de formation (selon Inserjeunes)	51%
Taux d'insertion global à 6 mois (cumul 2022/2023 et 2023/2024 - selon Inserjeunes)	58%
Taux d'insertion dans le métier visé à 12 mois (cumul 2022/2023 et 2023/2024 - selon Inserjeunes)	63%

Contactez-nous !

www.crc-formation.fr

04.94.88.58.59

contact@crc-formation.fr

245, avenue de l'université
Le nouveau parc St Clair 83160
LA-VALETTE-DU-VAR



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017

